



PROCÉDURE DE DEMANDE DE RÈGLEMENT POUR BRIS MÉCANIQUES

Toutes les demandes de règlement doivent être PRÉAUTORISÉES avant qu'une réparation ne soit exécutée.

Si nécessaire, demandez au client d'autoriser le démontage afin de déterminer la cause du bris.

La protection est fournie dans le but de réparer les composantes jugées inopérable ou non-fonctionnelles, et n'est pas conçue afin d'améliorer les performances opérationnelles ou pour le reconditionnement.

Soumettre une demande de règlement :

Pour un accès direct à notre département des bris mécaniques :

Courriel : **RVclaims@firstcanadian.ca**

Téléphone : **1-800-381-2580**

Veuillez inclure les informations suivantes lorsque vous soumettez ou contactez nos bureaux en lien avec une demande de règlement :

- Le n° de certificat ou les 8 derniers du NIV et le nom du client,
- L'affichage actuel de l'odomètre,
- La plainte du client,
- La cause spécifique du bris, incluant :
 - notes du technicien,
 - spécifications d'usure du FEO relatives aux composantes usées (c-à-d joints à rotule),
- Inclure tous les rapports d'entretien si la réparation implique une composante du Groupe motopropulseur,
- Une soumission pour les réparations incluant le numéro des pièces au P.D.S.F. et le coût de la main d'œuvre,
- Une copie du bon de travail original.

Les éléments suivants nécessiteront que des photos soient soumises avec la demande de règlement :

- Toutes fuites,
- Réparations ajoutées au bon de travail sans plainte originale,
- Si le véhicule est :
 - un camion immatriculé au nom d'une compagnie (inclure l'intérieur de la benne), ou
 - modifié avec des ensembles de levage ou des pneus surdimensionnés (inclure le boulon en U de l'essieu arrière).

Le département des règlements émettra une **autorisation** pour le montant des réparations couvertes.

Paiement :

Percevez la **franchise** inscrite sur l'autorisation (les taxes sont applicables à la franchise). Soumettez la facture **signée** incluant **TOUTES** les pièces justificatives via :

Courriel : **mechanicalpayables@firstcanadian.ca**

Télécopieur : **1 800 304-4031**

Courrier : **Plans de Protection First Canadian**
320 Sioux Road
Sherwood Park, AB T8A 3X6

Assistance Routière : 1 800 516-3385